



COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER DU 05 MAI 2009
(Mairie Annexe de l'Immaculée)

QUARTIER SAINT-NAZAIRE IMMACULÉE

Étaient présents :

Catherine TESSEYRE	Adjointe au Maire, chargée du quartier Saint-Nazaire Immaculée
Marylène BEAUMANOIR	Représentant la Direction de la Fédération des Maisons de Quartier
Gilles BÉZIER	Collège des habitants
Thierry CHAUVEL	Collège des habitants
Nicolas CRUSSON	Représentant le club sportif Football Club Immaculée
Luc FLEURY	Représentant le club sportif La Vaillante Immaculée Basket
Philippe FRAIX	Collège des habitants
Alain GEFFROY	Membre coopté
Bernard GEFFROY	Collège des habitants
Jean-Claude GUÉRIN	Représentant les usagers de la Maison de Quartier de l'Immaculée
Claude HOUIS	Représentant l'Amicale Laïque Jules Simon
Gisèle HOULBERT	Collège des habitants
Jean-François LÉZIN	Représentant l'OMJ
Tifenn LODEHO-GARNIER	Représentant le Conseil Général
Marie-Annick MACÉ	Collège des habitants
Gérard MALCAVAT	Représentant l'association publique de locataires CNL
Hélène RIAUD	Représentant le Club de l'Amitié
Françoise RIVAL	Représentant l'association Bambinouous

Étaient excusés :

Rosita CHAUVEL	Représentant la FCPE - Primaire
Gaston CORTES	Collège des habitants
Éric DINE	Représentant les commerçants et artisans

Assistaient également :

Michel SALAÜN	Directeur Général Adjoint du Pôle Ressources Humaines – Relations aux Habitants – Services Logistiques
Anne-Véronique MEYER	Direction des Relations aux Habitants – Unité Vie des Quartiers

I. PRÉSENTATION SUCCINCTE DU RÈGLEMENT INTERNE DES CONSEILS DE QUARTIER ET RAPPEL DE LA DÉMARCHE D'ADOPTION

25 membres des conseils de quartier s'étaient portés volontaires pour participer à l'élaboration du Règlement Interne. A l'issue de deux réunions du groupe de travail, constitué de ces volontaires et d'Élus, le Conseil Municipal du 19 décembre 2008 a approuvé les termes du Règlement Interne adressé à tous les membres des conseils de quartier en janvier 2009.

Ce document a pour but de définir les modalités de fonctionnement des conseils de quartier : composition du bureau, organisation des séances, règles de bonne conduite, groupes de travail, communication des travaux, ...

Le Règlement Interne précise également les conditions de remplacement ou de radiation des membres ainsi que les modalités de création et de dissolution.

II. ÉLECTION DU BUREAU

L'Adjointe de quartier est Président de droit du Conseil de quartier et du Bureau. Le conseil de quartier désigne en son sein **annuellement** - pour une durée de 12 mois renouvelable une fois - les 3 autres membres :

- 1 chargé des débats : distribuer la parole pour favoriser la participation de tous.
- 2 secrétaires : rédaction d'un relevé succinct des décisions et avis.

Trois personnes ont fait acte de candidature au poste de chargé des débats :

- M. Gilles BÉZIER
- M. Nicolas CRUSSON
- Mme Marie-Annick MACÉ

Aucune candidature au poste de secrétaire n'a été enregistrée.

Mme MACÉ propose sa candidature au poste de secrétaire. M. CRUSSON retire sa candidature au profit de M. BÉZIER.

Le Conseil de quartier élit : Mme MACÉ (secrétaire) et M. BÉZIER (chargé des débats), qui prennent leur fonction immédiatement.

III. PROJETS DE PROXIMITÉ DU QUARTIER - GROUPES DE TRAVAIL – AVIS ET DÉCISIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

Rappel : un groupe de travail est une instance déléguée par le conseil de quartier pour étudier une question précise, selon un calendrier déterminé. Il est composé de membres du conseil de quartier et éventuellement de riverains ou de représentants associatifs. Ses travaux sont accompagnés par des techniciens de la Ville.

A) Constitution de groupes de travail

Des groupes de travail pourraient se constituer sur les projets suivants :

Thème	Mission du groupe de travail
Aménagement du square en surplomb de la rue Philibert Delorme	Ce square devrait prendre le nom de square Georges Béniguel. La partie arborée va abriter la stèle, actuellement à l'entrée de la salle des mariages de la Mairie. Cette stèle sera prise en compte dans l'aménagement global du square, le monument ne devant pas être isolé des lieux civils. → Le conseil de quartier propose que l'association FNACA soit associée au groupe de travail qui pourrait être constitué.

Thème	Mission du groupe de travail
Bois Joalland	<ul style="list-style-type: none"> * Aménagements d'espaces et sécurisation des berges. Il s'agirait d'apporter de la convivialité supplémentaire au Bois Joalland. Cela permettrait également d'obtenir une seconde fleur pour "Saint-Nazaire Ville Fleurie", en ajoutant des tables de pique-nique supplémentaires. * Site situé entre le bicross et les anciennes toilettes : espace vert pouvant devenir un espace de convivialité. * En bas de la rue Charles Garnier : espace servant au stationnement et aux vide-greniers. Cet espace mériterait qu'on le mette en valeur. * Sécurisation de berges : se ferait en lien avec la création d'une aire de jeux.

Avis du conseil de quartier :

- Interrogation sur le respect des normes de sécurité pour les vide-greniers (en bord de route).
- Espace en bas de la rue Charles Garnier : possibilité pour un lieu d'animation très intéressant pour les associations, mais les nids de poule demandent une amélioration de l'aménagement du sol.

B) Autres questions de proximité

- Demande de création de jeux pour enfants (il n'y en a pas au centre Bourg).
- Demande de vigilance pour l'aménagement de la rive sud (risque de problèmes sanitaires – pollution bactérienne).

C) Autres

Remarques concernant les toilettes publiques du quartier. Sites souhaités : bicross, centre bourg, tumulus de Dissignac.

IV. INFORMATION SUR LES RÉUNIONS D'INTER SERVICES DE QUARTIER

Les inter services de quartier réunissent au moins deux fois par an des professionnels municipaux, para-municipaux et d'autres agents publics, tous acteurs de terrain. Ils sont installés pour chaque secteur (7 au total) et permettent un maillage avec et entre les différents partenaires travaillant sur les mêmes lieux au bénéfice du même usager. Leur rôle premier est d'assurer une fonction de veille en faisant remonter des faits constatés dans les quartiers.

Des groupes de travail des inter services de quartier sont en cours de constitution sur les thèmes suivants : délinquance/incivilités, propreté publique, abords des écoles, toilettes publiques, etc... Les conseils de quartier concernés seront informés de l'avancement des travaux de ces groupes de travail, soit à l'occasion de réunions du conseil de quartier, soit par mail ou par courrier.

- Dysfonctionnements ou problèmes relevés par l'inter services de quartier de l'Immaculée :

- Problème de collecte des encombrants à Beauregard : ce problème a été résolu. En effet, alors qu'auparavant les encombrants passaient sur appel téléphonique, un passage mensuel est désormais programmé.
- Autour de la maison de quartier de l'Immaculée : espace public jonché de déchets divers. En ce qui concerne les espaces privés, Leclerc a été avisé de ses obligations à les entretenir et les nettoyer.

- Mettre plus de corbeilles près de la Maison de Quartier de l'Immaculée : demande en cours.
- Obtenir un "toutounet" à l'extérieur de la mairie annexe : en cours également.

Les dysfonctionnements ou problèmes relevés par les inter services de quartier ont été pris en compte par les services municipaux. Certains ont été réglés immédiatement ; d'autres, nécessitant des études ou une planification, font l'objet d'un travail plus approfondi.

V. QUESTIONS DIVERSES

A) Remarques du conseil de quartier

- Demande de prioriser la sécurité en bas de la rue Charles Garnier – vitesse excessive.
- Demande de passages piétons pour accéder au Bois Joalland.
- Pas de marché à l'Immaculée (un des seuls bourgs à ne pas en avoir).
- Difficultés à réserver des dates pour la salle polyvalente de l'Immaculée.

B) Transports

- Une Assemblée Générale aura lieu le 12 mai à Cinéville, pour présenter la problématique des transports urbains à l'ensemble des conseils de quartier.
- Pour les absents à l'Assemblée Générale, il reste la possibilité d'assister à une réunion publique sur les transports urbains, le plan vélo et le stationnement : jeudi 1^{er} juillet à 18 heures à la Maison des Associations – Agora 1901 (avenue Albert de Mun à Saint-Nazaire).
- Deux réunions, les 11 et 18 juin, permettront de développer les problématiques présentées à l'Assemblée Générale du 12 mai.



Fait à Saint-Nazaire, le 1^{er} juillet 2009